

Ayt Khebbach du Sud-Est pré-saharien : réorienter le vouloir vivre collectif

Par Claude LEFEBURE

Dans la province d'Er-rachidia, les Ayt Khebbach constituent le segment le plus méridional des Ayt Atta. Le passé récent de ces semi-nomades non démunis d'attaches anciennes dans l'oasis du Tafilalt les montre à l'évidence sahariens. Au contact du front colonial dès l'orée du siècle, ils furent encore des derniers protagonistes lors des ultimes opérations en 1934. L'établissement, d'ailleurs polémique, de la frontière algéro-marocaine a eu pour premier résultat de couper les Ayt Khebbach de leur mouvance saharienne, les cantonnant, en gros, dans la moitié de leur ancien espace vital. Le repli sur des activités minières relativement rémunératrices n'a pu durer qu'une vingtaine d'années, au delà desquelles le groupe, désormais majoritairement sédentaire, apparaît très atteint dans ses structures, ses valeurs, son dynamisme⁽¹⁾.

Avec son centre de gravité dans le sud du Tafilalt, la tribu des Ayt Khebbach constitue le flanc oriental du vaste groupement berbérophone des Ayt Atta (ayt-'aTa). C'est au sein de cet ensemble un élément d'un poids démographique certain : en 1936, année du meilleur recensement directement exploitable en termes d'appartenance tribale (Noin 1970 : 31), les Ayt Khebbach, au nombre d'une dizaine de milliers, représentaient le sixième de l'effectif global⁽²⁾. Com-

(1) Mes enquêtes sur la vie pastorale et l'organisation sociale des Ayt Atta m'ont conduit chez les Ayt Khebbach en décembre 1973 et janvier 1974. Grâce à la compréhension des autorités locales, en particulier M. le Caïd d'Alnif, M. le Super-caïd d'Erfoud et son khalifa à Taouz, j'ai pu alors consulter les archives coloniales et post-coloniales conservées localement. Celles-ci forment avec les archives conservées en France la base essentielle de cette étude.

(2) C'est trois fois la part que leur octroya Spillmann (1936 : 25) sur la foi d'évaluations antérieures à la "pacification" définitive de la région. Bien qu'exploitant le recensement de 1936, David Hart, du fait d'une double erreur, n'a pas donné tout son poids à la tribu (1981 : 57). Le *Répertoire* (1939) qu'il a utilisé n'énumère pas les Ayt Khebbach, en effet, mais, indistinctement, les membres de l'unité politique plus large dans les Ayt Ounebgui, l'un des cinq "cinquièmes" des Ayt Atta. Si Hart a bien reconnu dans les Ayt Ounebgui des circonscriptions de Taouz, Bou Denib et Rissani des Ayt Khebbach, il a omis de leur ajouter le tiers des Ayt Ounebgui de la circonscription d'Alnif - quelque 170 Ayt Khebbach à Tazoulayt et El Hafira - comme le tiers des Ayt Ounebgui de la circonscription d'Erfoud - 3720 Ayt Khebbach dans le Rteb, précise une autre présentation des résultats de 1936 (*Résultats 1939*).

bien sont-ils aujourd'hui ? Les dénombrements postérieurs à l'Indépendance n'ayant pas retenu le critère "ethnique", nul ne le sait exactement. Mais l'approximation ne sera pas si hasardeuse. La circonscription de Taouz, dont la définition territoriale n'a pas changé et qui n'est peuplée que d'Ayt Khebbach, en comptait près de 9000 lors du recensement de 1971 (*Population rurale 1973* : 16) ; compte tenu d'un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2 %, le cap des 12 000 habitants s'y trouve désormais atteint. Selon moi, cela dépasse d'un millier la moitié des forces.

Ces données chiffrées associent les *imazign*⁽³⁾ Ayt Khebbach et les populations d'agriculteurs noirs qui, leur ayant été longtemps soumises, restent aujourd'hui avec eux dans des rapports étroits. Dans la circonscription d'Erfoud, dans celle de Rissani, ces populations représentaient le tiers environ des gens recensés sous l'étiquette "Ayt Khebbach". Les *imazign* distinguent parmi ces Noirs des *iqblyin* "gens-de-la-qibla, la direction de La Mecque, en vérité le sud" et des *ismhan* "esclaves, anciens esclaves". Les seconds, qu'un *amazig* dira plus retors et d'une pigmentation plus foncée, ont été jadis achetés ou pris dans le Touat et au Soudan. A l'arrivée des Français, la population de Taouz – l'établissement cette fois, pas la circonscription – comptait environ 10 % d'esclaves⁽⁴⁾.

A peine l'entame-t-on, l'examen de l'organisation sociale des Ayt Khebbach⁽⁵⁾ renvoie au débat toujours pendant sur la structure des groupes maghrébins. Si cette tribu, un fois de plus, semble exemplifier les principes du schéma segmentaire – au prix, peut-être plus élevé que de coutume, d'affiliations collectives devant moins à la naissance qu'à des rapports de force – elle montre, aussi, un net clivage en deux ligues aux fonctions incertaines. Quatre segments "de pure extraction" et divers groupes agrégés dessinent cette configuration : d'un côté les *irjaldn* et leur clients, d'une part les *ayt-igla* détachés d'une autre fraction des Ayt Atta, d'autre part les *ayt-burk* d'origine maraboutique ; de l'autre côté les *ilhayan*, les *izulayn*, les *ayt-'amr* et les clients de ces derniers, soit un lignage séparé des *ayt-burk*, un lignage que l'on prétend issu d'une juive, un lignage séparé d'une tribu arabophone ancrée plus à l'ouest, les *'arib*. Numériquement, la balance est en faveur de la première ligue ; mais la seconde concentre, si l'on peut dire, plus de légitimité, si bien qu'elle n'abandonnait qu'un an sur quatre, en théorie, le léger avantage de fournir le principal de la tribu, successivement désigné dans chacun des segments d'origine.

(3) *imazign*, sg. *amazig* est le nom que se donnent dans le quart sud-est du Maroc les berbérophones de race méditerranéenne ; il n'apparaît dans le Sud-Ouest que dans certains parlers. La traduction "hommes libres" est recevable, en gardant à l'esprit qu'on rend un effet de sens, produit par le contexte, non la valeur de la racine qui reste inconnue. Sous des formes légèrement différentes, cette appellation, se trouve chez les Touaregs pour désigner, dans une société très hiérarchisée, les gens de la classe dominante.

(4) Archives Taouz : "population", juin 1933.

(5) Fondé sur AGGA 30 H 3 : Cap. Regnaut, Com. de l'Annexe de Beni-Abbès, "Notice succincte sur les Beraber", 18 août 1902 ; AGGA 30 H 12 : du même, "Notice sur les Ait Khebbach", 29 janvier 1904 ; ADAI 431 (15) : Lt-Cl. Belloin, Bou Denib, "Les Ait Khebbach", janvier 1926 ; AGGA 31 H 9 : Cap. Charpentier, Bureau des Affaires Indigènes d'Erfoud, "Etude sur la tribu des Ait Khebbach", 20 septembre 1930 - le tout apprécié en fonction de mes notes de terrain.

Une précision s'impose à propos des lignages que j'ai dit clients : il ne s'agit pas de groupes dépendants, assujettis à des tâches particulières ou versant régulièrement tribut, mais de groupes ayant sacrifié à l'un ou l'autre des deux principaux segments des Ayt Khebbach pour se rattacher à l'ensemble. Sauf en ce qui concerne la désignation annuelle du *primus inter pares*, qu'ils ne pouvaient ni fournir ni choisir, et probablement à quelques autres nuances près, les clients partagent la vie des descendants de l'ancêtre fondateur. Au demeurant, ces derniers ne vont pas tous sur le même pied : si la généalogie donne aux *izulayn* une capacité politique que les clients n'ont pas, la faiblesse de ce pauvre lignage l'astreint à n'exercer ses droits qu'au profit des *ayt-'amr* et à suivre leur sort⁽⁶⁾. En vérité, connus le remodelage constant des tribus marocaines et leur faculté d'intégrer l'allogène, les clients apparaissent comme des groupes en voie de naturalisation. Quelques Tadjakant, après leur dispersion sous les coups des Rgibat à l'orée de ce siècle, des Dwi Menia, d'autres encore se sont de la sorte antérieurement fondus au sein des Ayt Khebbach.

Reste à évoquer, toujours brièvement, la mouvance de notre tribu. Comme d'autres nomades et semi-nomades, les Ayt Khebbach avaient institutionnalisé avec leurs voisins des rapports de deux types, les uns plus ou moins fraternels, c'est-à-dire symétriques et n'impliquant pas de redevance, les autres plus ou moins inégalitaires puisqu'ils commandaient des versements en nature ou en espèces.

Le pacte de protection d'une communauté oasienne ressortit du second type. Dénommé *taySa* (← *takSa*)⁽⁷⁾ dans le Sud-Est, il était soit sollicité par les sédentaires à l'occasion de leurs querelles intestines, soit imposé par une fraction ou une tribu nomade... au détriment des autres. Dans tous les cas, c'était pour les forts une source importante de produits agricoles, de revenus monétaires, parfois de biens-fonds. C'est ainsi, par exemple, que les Ayt Khebbach ont pu s'installer près de Bou Denib ; surtout, jusqu'à l'intrusion coloniale, ils ont régenté le Touat et le Gourara.

Le pacte de *tada*, appariement entre lignages ou familles de tribus différentes, fut surtout pratiqué avec les Dwi Menia. Jouxant les Ayt Khebbach à l'est, ces semi-nomades arabophones avaient sensiblement les mêmes intérêts qu'eux sans pour autant compter parmi leurs ennemis ou leurs alliés déclarés. Sauf au Tafilalt où, simultanément protecteurs et propriétaires, Ayt Khebbach et Dwi Menia faisaient partie d'une même faction constamment mobilisée dans les dernières années du XIX^{ème} siècle⁽⁸⁾. Partout ailleurs, sur fond d'incertitude, il s'agissait

(6) Au total, encore reste-t-il à dire, une organisation sociale rien moins que simple. R. Dunn la traduit portant par un arbre segmentaire à cinq branches (1977 : 74) ; D. Hart par un arbre à six branches, contradictoirement accompagné de remarques sur le clientélisme de deux d'entre elles et non sans évoquer d'autres clients, ceux-là exclus de l'arbre (1981 : 54-57).

(7) C'est le nom d'action du verbe berbère *ks* "garder le bétail". L'arabe *ra'aya* a subi la même évolution sémantique.

(8) AGGA 30 H 46 : courant 1899, correspondance fournie du Chargé d'Affaires au Maroc (Tanger) et du Gouverneur général de l'Algérie au Ministre des Affaires Etrangères sur l'envoi d'une colonne chérifienne dans le Tafilalt afin d'y ramener le calme entre factions ; la colonne repartie, les troubles reprennent.

de préserver la possibilité des déplacements pastoraux et commerciaux, et en cas d'accrocs limités, de favoriser les réparations amiables. Précisément, la *tada* établit entre ceux qu'elle lie, devraient-ils s'opposer à leurs contribuables, une impérative obligation d'assistance et la prohibition de toute velléité de nuire. L'état de guerre, cependant, annulait ces obligations⁽⁹⁾.

Mais aussi bonnes qu'aient pu être les relations entre Ayt Khebbach et Dwi Menia, un autre accord les aura surpassées : celui qui de nos jours perdure entre la tribu et les arabes Beni Mhammed. On peut voir là l'effet d'un pacte d'une essence supérieure, la *tafrgant*, à condition de ne pas négliger qu'une fructueuse association commerciale l'a longtemps redoublé. La *tafrgant* d'abord : la scellerait, chez les Ayt Atta, le rituel de coactation ailleurs attaché à la *tada* ⁽¹⁰⁾. Cela pour dire qu'il s'agit d'un pacte d'une exceptionnelle solennité créateur de liens de quasi parenté entraînant la prohibition de l'inter-mariage. En conséquence, les Beni Mhammed auraient pratiquement fait partie des Ayt Atta. Quoiqu'il en soit, pendant tout le siècle qui a précédé l'établissement de la domination française, l'accord des Beni Mhammed et des Ayt Khebbach a eu un fondement économique. Les premiers, sédentarisés pour partie dans le Draa pour partie au Tafilalt, achalandés par Marrakech et Fès en denrées européennes, confiaient aux seconds le convoyage de leur marchandise en direction du Touat et du Gourara. Courant modeste, un ruisselet comparé à ce qu'était alors la descente sur Timimoun des éleveurs des Hautes Plaines oranaises, mais apparemment nécessaire et sans doute fructueux puisqu'au lendemain de l'occupation du Touat les Beni Mhammed y rouvraient audacieusement boutique. Il ne tarit qu'avec les multiples combats de l'été 1903 et l'internement de commerçants Beni Mhammed suspectés d'y avoir été mêlés ; le négoce ne devait plus jamais reprendre dans les mêmes conditions ⁽¹¹⁾. Nos convoyeurs exerçaient-ils en chemin quelque coupable industrie – taxation ou pillage des caravanes concurrentes, razzia d'esclaves –, cela ne pouvait nuire à leurs commanditaires ; mieux : plus proches de l'information, ces derniers signalaient les coups. On voit ce qu'en ces lieux et ce temps recouvrait l'entente à base économique. Celle-ci déborda plus

(9) Sur la *tada* : Westermärck (1914 : 57-59), Abès (1917 : 392), Coursimault (1917), Lesne (1959 : 61) pour des faits ; Marcy (1936) pour une synthèse. La question serait à reprendre, ne serait-ce que sous l'angle de la diversité d'acception du mot. Pour s'en tenir à la région qui nous occupe, le recueil coutumier d'El Gara dénomme aussi *tada* l'*amazig* garant et responsable d'une oasis noir — autrement dit son protecteur : *tada* vaut cette fois pour une relation inégalitaire (Mezzine 1977 : 421).

(10) Je crains qu'on se soit contenté là-dessus de répéter Spillman (1936 : 51-52), lui-même documenté par d'autres, en particulier de La Chapelle. Ce dernier s'était demandé si *tada* et *tafrgant* ne désignaient pas un seul et même pacte, considéré en fonction de son rituel d'une part — *tada* du verbe *td* "têter, allaiter" —, de ses conséquences d'autre part — *tafrgant* "interdiction (d'inter-mariage, de se nuire)", du verbe *frg* "clore, séparer" [ADAI 431 (20) : "Notes sur la confédération des Ayt Atta, 2 : les Ayt Yazza", 15 avril 1931, page 75]. Voilà qui, sans restaurer beaucoup la fluidité des catégories indigènes, rompt cependant avec le respect timoré des étiquettes.

(11) Le chemin de fer du Sud oranais, ayant dépassé Figuig en 1903, atteignait Béchar deux ans plus tard... Sur la mutation des échanges entre le Tafilalt et l'Algérie, voir l'excellent chapitre 7 "Resistance and the commercial shift, 1903-1907" de R. Dunn, les quinze dernières pages notamment (1977 : 211-226).

encore le travail de la marchandise : à partir de 1860 en effet les sources montrent les Beni Mhammed signant au côté des Ayt Khebbach les traités de protection passés avec des communautés du Touat (Martin 1923 : 175, 218, 237, 287).

Il serait paradoxal, après s'être attardé sur ces polarités, de négliger l'attraction des Ayt Atta. Au sein de cet ensemble considérable, les Ayt Khebbach constituent avec les Ayt Oumnasf le "cinquième" des Ayt Ounebgui, littéralement "les invités". Cet ethnonyme laisse penser des intéressés qu'ils sont entrés après d'autres dans le groupement. De fait, un traité de protection du XVII^e siècle montre chez les Ayt Atta, antérieurement à leur organisation en cinq "cinquièmes", une organisation en "tiers" centrée sur le coeur du pays attaoui, à distance de ses marges actuelles (Mezzine 1977 : 210). Et les traits les plus contingents du particularisme des Ayt Khebbach ne sont pas sans témoigner, à leur manière, d'une assimilation incomplète – par exemple la coiffe des femmes mariées, différente du modèle uniformément en vigueur dans les autres fractions. Cela dit, les Ayt Ounebgui sont des Ayt Atta à part entière. Leur présence à proximité des pâturages réservés du Haut Atlas central et leurs droits sur l'un d'entre eux sont à cet égard significatifs⁽¹²⁾.

Plus près de leurs bases, les Ayt Khebbach peuplent avec les Ayt Oumnasf plusieurs *qsur* du Rteb, l'étroit district cultivé s'étirant le long de l'oued Ziz en amont du Tafilalt. Acquis pour prix de la protection imposée par les Ayt Atta vers 1815, ces *qsur* ont d'abord appartenu à l'ensemble des confédérés puis des affrontements internes ont opéré une sélection, un seul autre "cinquième" restant représenté à côté des Ayt Ounebgui.

A l'ouest du Ziz, les Ayt Ounebgui s'éparpillent sous la tente et dans quelques minuscules établissements tout au long de la retombée pré-saharienne du Djebel Saghro. Au-delà de Ben Dlala, ultime position des Ayt Oumnasf, les Ayt Khebbach avaient, juste avant l'arrivée des Français, supplanté d'autres Ayt Atta dans l'exercice de la protection sur le dernier district cultivé de la vallée du Draa, le Mhammid. En amont, l'ancienne capitale du Ktawa fut aussi de leur obédience, les Beni Mhammed peuplent plusieurs villages, mais les protecteurs évincés non loin ont globalement conservé l'avantage.

Deux points encore, intéressants parce que relatifs aux institutions qui expriment le mieux l'unité des Ayt Atta : d'abord, les Ayt Khebbach sollicitaient en cas de besoin l'avis des dépositaires de la Coutume à Igherm Amazder, une juridiction d'appel reconnue par tous les confédérés ; ensuite, ils ont parfois fourni le responsable suprême du groupement. Au total, et sur ce constat s'achèvera leur présentation, les Ayt Khebbach font au sein des Ayt Atta bonne figure. On l'entendra de deux manières : cela veut dire qu'en dépit de leur localisation

(12) Les Ayt Ounebgui du val d'Oussikis, 342 personnes en 1971, se réclament du segment majeur des Ayt Oumnasf et des *izulayn* des Ayt Khebbach ; à trois heures de marche de leurs parcelles, l'*agudal* leur "pâturage réservé". Sur l'une et l'autre de ces ressources les Ayt Ounebgui du Sud avaient conservé des droits ; ceux-ci s'étant à la longue avérés inutiles, quelques notables s'essayèrent à d'incertaines tractations dont découla un interminable conflit juridique (1935-1942).

Sur les pâturages réservés des Ayt Atta dans le Haut Atlas central : voir Lefebure (1977, 1979).

marginale les tendances centrifuges ne l'ont pas chez eux emporté ; cela rappelle aussi l'envergure notable que confèrent au sous-groupe son effectif et ses alliances. A ces Ayt Atta, cependant, leurs attaches sahariennes ont valu une personnalité, puis un destin tout particuliers.

Attaches sahariennes : non seulement l'ancrage très méridional des Ayt Khebbach les justifie mais encore, au sud d'une ligne Taouz-Mhamid, la topographie générale et la distribution des ressources. C'est la région des hamadas, immenses plateaux nus décapés par le vent. Enfoncée en coin entre les grandes hamadas tertiaires du Guir à l'est, du Draa au sud, la table crétaée des Kem-Kem, abrupte au-dessus de la retombée du Saghro, s'abaisse progressivement vers le midi pour s'envoyer sous le reg, les limons et quelques dunes à mi-chemin de la distance aux épandages de la Daoura. Ce plateau est creusé, selon l'axe méridien, de profondes ravines favorisant la circulation des piétons et des animaux de bât ; l'oued Daoura l'a scié en deux. "La disposition du relief oriente ainsi les Ayt Khebbach vers le Sahara", concluait naguère le géographe (Joly 1951 : 133). En direction du bas-pays, des autres Ayt Atta, des marchés du Tafilalt ou du Draa, le rebord hamadien, ébréché de quelques passes périlleuses ne facilite guère les échanges. Vers le sud, au contraire, un faisceau de vallées abritant des pâturages variés, des puits toujours en eau et même quelques parcelles mènent à d'estimables parcours à chameaux ; en basse Daoura, de novembre à février, des cultures de décrue sont possibles, vers Cheffaya notamment où des gens venus de Tabelbala pouvaient voisiner avec les *ayt-tgla*⁽¹³⁾. L'ensemble des Ayt Khebbach a longtemps parcouru toute cette région. En profondeur : jusqu'aux pâturages du Mahjez, à vol d'oiseau 160 km au sud de Taouz ; les crues ne vont plus loin que par exception et là commence l'erg, propre à rebuter qui ne conduit pas que des chameaux. Dans le temps : jusqu'à ces jours de 1956 qui, voyant l'accession du Maroc à l'indépendance, voyaient aussi la poursuite et l'intensification de la Guerre d'Algérie ; le tracé de la frontière fut alors modifié, la piste de Béchar à Tindouf rénovée et protégée, le Mahjez bientôt interdit.

La hamada du Guir est beaucoup moins accidentée que les Kem-Kem. Elle incline comme eux au midi jusqu'à ce que la relaie le massif ancien d'Ougarta. Orientés NO-SE, les chaînons de celui-ci s'interposent entre l'erg Er-Rawi et le Grand erg occidental ou, si l'on préfère entre Tabelbala et la vallée de la Saoura. Des points d'eau, d'excellents pâturages de printemps s'y abritent, et aussi deux modestes établissements berbérophones avec palmeraie : Zeghamra qui aurait été créé par les Ayt Khebbach, Ougarta qui leur obéissait avant l'intrusion coloniale. Les habitants de ces *qsur* surveillaient les réserves nécessaires aux nomades comme aux guerriers de passage (Cojyne 1881 : 20, 21). Jusque dans les années trente, de durs accrochages ont opposé alentour djicheurs "berabers" et soldats des Com-

(13) L'hiver 1937-38, la "pacification" paraissant acquise, les habitants de Cherya, l'un des quartiers de Tabelbala, demandèrent à l'autorité de Taouz le droit d'ensemencer en basse Daoura, au côté des Ayt Khebbach. Ils sont attaoui d'origine -Ayt Isfoul- comme par obédience -aux Ayt Khebbach-, et sans doute reprenaient-ils une habitude. En 1954 (Champault 1969 : 112), ce sont dix-huit familles qui sont du voyage : plusieurs fois 200 km aller-retour ; pour des rendements en orge de l'ordre de trente fois la mise, il est vrai ; la paille est abandonnée aux nomades.

pagnies méharistes (Blaudin de Thé 1955 : 25, 27, 47, 78, 79, 91). Mais dès 1937 la seule circonscription de Rissani dépêchait sous le contrôle des Bureaux d'Abadla et de Beni Abbès une quarantaine de tentes. Indiscutablement, les Ayt Khebbach avaient ici des habitudes. La Maison de Guerzim, importante zaouia de la Saoura, puis sa filiale d'El Maja se les étaient d'ailleurs attachés ; assez pour que le jeune rameau choisisse de s'implanter chez eux⁽¹⁴⁾. Il y avait *tada* entre des habitants de Beni Abbès et un segment des *irjdaïn*. Les Beni Mhammed ont peuplé Beni Ikhlef. En vérité, la protection qu'ils exerçaient plus au sud – comme plus amont, antérieurement aux Dwi Menia (Calderaro 1904 : 310-311) – ramenait chaque année, pas toujours dans le calme, la tribu de Taouz et ses alliés privilégiés.

Aussi bien faut-il évoquer "la rue, l'artère des palmiers", cette succession d'oasis si nombreuses qu'une jument allant le pas, dit un proverbe, pourrait être saillie dans la première pour mettre bas dans la dernière. A l'aval de la Saoura, née d'oueds eux-mêmes cultivés, s'embranchent plein sud le Touat, vers l'est de Gourara. Sur chacun de ces trois axes : 200 km de présence humaine, des rubans de verdure jamais distants de plus de 25 km ; au bout de Touat, diverge en sus le Tidikelt. C'est la civilisation des galeries drainantes et de la division statutaire du travail. Elevée sur la voie des caravanes au Pays des Noirs, elle n'a pas négligé, des siècles durant, la ponction esclavagiste. L'exhaure dévore du labeur, la gestion suscite la chicane : aux nègres les outils et... l'accumulation⁽¹⁵⁾ pour les gens du calame ! On voit le beau jeu offert aux nomades : vassaliser des groupes dont l'aristocratie, rien moins que guerrière, tablait sur le servage. Les Ayt Khebbach comme les tribus du Sud oranais ne s'en sont pas privés. La concurrence de leurs appétits n'offrait qu'une carte aux oasis : acheter la protection d'un parti contre tous les autres, et d'abord contre lui-même – encore était-il avisé d'en gratifier plusieurs. Le marché n'était pas vain. Les protecteurs avaient intérêt à tenir leurs engagements ; le contrat conduisait de fait à un moindre mal. Il arrivait même que l'office s'assortisse de responsabilités dépassant apparemment la capacité des oasis, soit la surveillance des jardins à l'approche de la récolte et,

(14) Avant même la poussée française. Transplantation réussie, ou plutôt bouturage, marcottage : le deuxième cheikh baraka a son tombeau chez les Ayt Khebbach de Megta Sfa sur l'oued Ghéris ; il avait renvoyé son neveu s'occuper d'El Maja. Le troisième cheikh, Sidi Lmadani, a été enterré au Ktawa. Sous sa conduite une quarantaine d'affidés ont stationné en basse Daoura jusqu'à l'interdiction du Mahjez ; fructueuses tournées d'aumône entre le Draa, Tabelbala, le Tafilalt et même chez les Dwi Menia d'Abadla. Cependant j'ai connu l'héritier direct simple supplétif au poste de Taouz.

Le lignage d'El Maja descend à la huitième génération, comme celui de Guerzim à la troisième et probablement celui de Beni Ikhlef, d'un Sidi Abdallah ben Aïssa, dit "Ben Cheikh", qui n'a rien à voir, contrairement à ce qu'indique Champault (1969 : 388), avec les Ouled Sidi Cheikh d'El Abiod.

Si près du Tafilalt, bourdonnant d'agents religieux, l'importation d'un lignage maraboutique et son acclimatation ne sont pas sans traduire chez les Ayt Khebbach d'abord quelque irrédentisme puis, pendant près de deux générations, de réelles potentialités. La tribu flanquée de ses spécialistes du symbolique, c'est localement le système performant. Mais alors, le repli forcé de la zaouia nomade suivi, semble-t-il, de sa décadence se font lourds de sens....

(15) Sur l'islamisation du code de la *foggara* et ses enjeux matériels, sobre étude de G. Grandguillaume (1975) - un vrai travail.

pour les terroirs où la dérivation, l'étalement, l'enfouissage des crues hystérisent régulièrement le fellah, une manière de police des prises d'eau. Il faut voir, enfin, que le factionnalisme oasien n'était pas sans ajouter à la pression nomade, si j'ose dire, une succion sédentaire. C'est l'antagonisme des Sefian et des Ihamed qui a ouvert le Touat puis le Gourara aux exigences des Ayt Khebbach⁽¹⁶⁾.

En résumé, les suggestions du cadre physique et l'attraction d'un milieu humain aussi docile qu'appliqué avaient conduit la tribu de Taouz à bénéficier fort loin de ses bases d'importants rapports. Un millier de kilomètres séparent le Rteb des abords du Tidikelt. Les facteurs d'une telle réussite, mieux les mobiles de l'entreprise ou ses conditions de possibilité ont tenu, certes, à l'énergie des Ayt Khebbach mais ont à voir aussi avec le dénuement de leur canton d'origine. Dans l'Est du Maroc, on le sait, le domaine présaharien remonte jusqu'en lisière du Haut Atlas. Un climat aride et continental à bilan hydrique fortement déficitaire, la rareté et la pauvreté des sols cultivables s'y conjuguent pour rendre difficile toute présence humaine, qu'elle s'attache à des îlots de verdure laborieusement entretenus ou pallie à force de mobilité la précarité et la dispersion des ressources. Dans la région des hamadas, les difficultés s'exacerbent. Non seulement le nomadisme l'emporte mais il faut faire flèche de tout bois, dans toutes les directions. Elevage du petit bétail et du dromadaire, agricultures intensive et extensive, activités reposant sur l'usage ou la menace d'user de la force, et même chasse, collecte, transport, extraction minière : les Ayt Khebbach n'ont rien négligé, modulant face à l'aléa naturel comme aux vicissitudes politiques des équilibres qui tout au long du XIX^{ème} siècle leur furent favorables. Leur maîtrise semblait parfaite, quand avancèrent sur Timimoun les colonnes françaises (mai 1900).

(16) Quelques faits et dates collationnés dans les archives indigènes de A.G.P. Martin (1923) :

1809 : Sefian du Bouda et Ihamed du Timmi, dans le Haut Touat, introduisent en arbitres les Ayt Khebbach et les rendent garants de leur réconciliation. "[...] celle des deux parties qui y contreviendra devra verser aux Beraber la somme d'un kintar sans compter que tout le nombre se réunira contre elle" (p. 125) ;

1821 : Protection des gens du Bouda : "[...] le cheikh Hammou se porte garant envers eux de tous ceux de sa tribu, les Aït Atta, qui pourraient leur enlever quelque chose, en quelque lieu que ce soit, jusqu'au jour du Jugement. Ce traité est basé sur l'amitié et la fraternité" (p. 130) ;

1828 : Les protecteurs du Bouda deviennent ses mercenaires. La guerre les mène jusqu'au Bas Touat où ils respectent les chérifs comme le leur avait recommandé un notable du Tafilalt (pp. 134-135) ;

1830 : Un premier lignage du Timmi passe contrat "tant que la lance des Aït Atta se dressera debout sur sa base" (p. 143) ;

1831 : La protection s'étend aux Sefian du Gourara dans son entier "[...] pour tout ce qui pourrait leur être enlevé par tout homme des Aït Atta depuis l'oued Drâ jusqu'à Er-Rteb" (p. 150).

La décennie suivante vit les mêmes progrès, les mêmes exactions, avec une tentative avortée jusque dans le Tidikelt, si bien que le Sultan Moulay Abd-er-Rahman, lassé des plaintes de ses administrés, en vint à proclamer le djihad (p. 157) :

Nous avons appris la résistance que vous avez opposée aux ennemis de Dieu, aux Aït Atta, et vos efforts pour la préservation de votre pays. Vous avez là fait la guerre sainte car, d'après les hadiths [...].

Excitez, de votre côté, les Arabes vos voisins, auxquels nous avons écrit nous-même au sujet des ennemis de Dieu, afin qu'ils les haïssent, multiplient contre eux leurs attaques, et aillent =

Au contact du front colonial depuis le début du siècle, les Ayt Khebbach ne se sont rendus qu'en 1934, après bien des combats⁽¹⁷⁾, lors de l'ultime étape de la conquête. Campagne moderniste, mécanisée ; les dissidents forcés comme des cerfs jusqu'à l'embouchure du Draa. Trois ans auparavant, les *irjdaln* et leurs clients avaient fui le pays de Taouz, investi à partir de Bou Denib et de Tabelbala en vue de réduire le Tafilalt. Quatre années encore, une trentaine d'irréductibles allaient garder les armes et persévérer dans l'errance avec la complicité de nombre des leurs. Cependant, l'officier commandant le Poste de Taouz notait fin 1936 que les Ayt Khebbach commençaient "à sortir de leur attitude de mépris et de morgue".

De leur abatement, faut-il comprendre. Car d'entre toutes les conséquences de la soumission, la moindre n'était pas d'avoir à ressourcer, réorienter le vouloir-vivre collectif. Mais faire le deuil des valeurs guerrières quand on porte le deuil de tant de guerriers ! Il y fallait du temps. Pour le moins, ces quelques années vécues dans le repli sur soi, la bravade faisant le lit du principe de réalité. Les armes avaient été confisquées, les ralliés de la première heure formaient la piétaille du vainqueur, les esclaves passaient métayers, les *imaziǧn* et la plèbe devaient les mêmes prestations... En sus, l'autorité de contrôle entendait limiter la bougeotte, favoriser l'agriculture, régler la quête pastorale ; bref proposer d'amoinrir le recours à l'espace. Au nom d'une expérience, d'outils de développement, pouvaient s'inquiéter les vaincus, ou de la loi du plus fort ?

= les poursuivre jusque dans le Tafilelt, car ces gens sont des ennemis, et il est licite de leur faire la guerre et de piller leurs biens. Il est plus méritoire de les exterminer que de tuer des Chrétiens, et la guerre contre eux est la meilleure des guerres saintes, et la plus recommandée. Nous envoyons d'ailleurs notre armée [...]"

Cette proclamation n'eut aucune conséquence. Au contraire, la protection Ayt Khebbach devint plus coûteuse, s'imposa même aux Chérifs (p. 160), gagna dès 1859 l'ensemble du Timmi (p. 172).

A l'arrivée des Français, Ihamed et Sefian unis, cotisant sous le patronage des chérifs du Bas Touat, en appelèrent aux Berabers (22 H 50 : Cap. Chardenet, In Salah, "Notes sur la formation de la harka qui a opéré au Gourara en février et mars 1901" ms., s.d.). A l'autre bout de la "rue des palmiers", les gens d'Igli donnèrent à leur appel la forme d'un rituel pressant (22 H 57 : Gal Risbourg, Oran, n° 351 à GGA, 5 mai 1900).

(17) Septembre 1900 : Les troupes d'occupation du Gourara ayant poussé une pointe en direction du Haut Touat, les Berabers leur interdisent l'accès de Metafa.

Février 1901 : Trois cents Ayt Khebbach et Beni Mhammed surprennent la garnison de Timimoun puis se replient en direction de la Saoura.

Mars 1901 : Délogés de l'oasis de Charouïne, les Berabers attendent leurs poursuivants dans l'erg proche et leur infligent de lourdes pertes. Avec le départ des guerriers du Tafilalt, c'en est fini de toute résistance dans le Touat et au Gourara.

Aout 1903 : Du Rteb, le chérif de Jramna et son héritier lancent des forces habituellement distinctes à l'assaut de Taghit. Sérieuses pertes françaises à la suite desquelles il est fait appel à Lyautey.

Septembre 1908 : La même famille religieuse rallie les Ayt Khebbach à l'immense assaut de Bou Denib

Juin 1910 : Occupation de Tabelbala.

Des années dix aux années trente, de leur propre chef comme sous la conduite d'Abidin et Kounti, les Ayt Khebbach ne cessèrent de défier la puissance coloniale.

Mars 1931 : Occupation de Taouz.

Octobre 1932 : Les Ayt Khebbach traqués sur la hamada du Draa.

Amère dépendance : les protecteurs au long cours pris dans la nasse du Protectorat.

En face, à l'échelon pratique du système des Affaires Indigènes, point n'étaient facile la tâche, fermes les directives, fortes les compétences. Et dans un contexte injuste, au-delà du "Maroc utile", ici comme ailleurs la bonne volonté s'insularisait. C'est bien un "Robinson galonné" régentant "d'impossibles Vendredis"⁽¹⁸⁾ qui s'évertue dans ces extraits du *Bulletin de quinzaine* et brouillonne d'entrée, sans le savoir, le sombre avenir de ses administrés.

13.2. – 28.2.1937 : Les transhumants essayent une fois de plus de passer dans le Bureau de Tabelbala tandis que les Dwi Menia et les Arib de ce Bureau, les Aït Bourk de Rissani veulent pénétrer dans le territoire de Taouz. Conformément aux instructions en vigueur depuis juin dernier, le Chef du Bureau s'est opposé à ces mouvements contraires.

Les nomades vendent des truffes blanches de la hamada⁽¹⁹⁾ pour 50 centimes le kg.

Sur le plan de l'agriculture, les 35 jardins "makhzen", pourtant confiés à des gens sélectionnés, ont échoué ; le matériel a plus ou moins disparu. Le Bureau se préoccupe d'établir des contrats de métayage en faveur des "Nègres soudanais".

23.4 – 12.5.1937 : Plusieurs milliers d'Ayt Atta sont venus au Grand Mayder et dans les deux cuvettes alluvionnaires voisines pour récolter les céréales ensencées cet hiver, puis faire pâturer les chaumes à leurs animaux. La récolte ne valait la peine que sur le mayder Aït Khebbach qu'on avait ouvert, heureusement, à tous les Aït Atta.

1.6 – 15.6.1937 : Distributions de riz pour enrayer l'exode vers le nord et l'Algérie⁽²⁰⁾. Crue jusqu'au Mahjez, sous-utilisée faute d'équipement hydraulique.

9.8 – 24.8.1937 : Au nord du Bureau les pâturages ne peuvent plus convenir qu'aux chameaux ; au sud il restent corrects pour le petit bétail.

Les Aït Khebbah qui possèdent des palmiers au Tafilalt y sont partis pour la récolte, accompagnés de quiconque à quelques sous à dépenser ; vu de Taouz, le Tafilalt semble un paradis. Institution d'un souk du jeudi pour freiner ces déplacements inutiles.

1.10 – 15.10.1937 : Dans une partie du mayder Aït Khebbach, début des travaux agricoles soutenus par le Bureau.

(18) Pour rapprocher la formule de Monteil (1959 : 122) de son développement par Berque (1962 : 135).

(19) Ou truffes des sables : *terfes* (*Terfezia leonis* Tul.), un ascomycète qui parasite les racines des cistacées ; certaines années la collecte peut en être très abondante (Champault 1964 : 162). En 1937, à Taouz, une bouilloire valait 20 F., 1 kg de viande de chèvre 3,50 F

(20) Les migrations de travail du Sud-est marocain vers l'Algérie existaient avant 1912. En 1931, le Protectorat les réglementa, sans beaucoup les limiter pour autant : 20 000 travailleurs allaient et revenaient annuellement. Le Gouvernement Général dut fermer sa frontière en 1937 pour ne la rouvrir qu'après contingentement l'année suivante.

8.11 – 25.11.1937 : Fin des ensemencements du Bureau : 230 quintaux pour 200 ha. Sur le reste du mayder Aït Khebbach, ceux-ci ont eu la priorité jusqu'au 15, puis les autres Aït Atta ont reçu le droit d'accès. Comme dans l'ensemble du Cercle, les conditions sont favorables grâce aux pluies de l'Atlas. Une crue du Ghéris a coïncidé avec la crue du Mayder, la plaine de Remlia s'est trouvée inondée mais n'a pas été mise en culture en dépit des appels du Bureau.

1.1 – 20.1.1938 : De fortes gelées ont décimé 10 % du petit bétail et la plupart des chamelons qui venaient d'être mis bas. Grêle au mayder Aït Khebbach.

21.1 – 8.2.1938 : Nouvelles gelées le 5 et les jours suivants ; les deux tiers des cultures du mayder sont gelées au ras des racines. Dans des conditions aussi aléatoires, ne faudrait-il pas penser aux ressources minières de ce pays ?

28.5-10.6.1938 : Récoltes terminées. Au mayder, l'essai du Bureau est déficitaire, rendement 0,5. Cependant les travaux effectués ont permis aux adventices d'être abondantes et de nourrir pendant un mois des milliers d'animaux.

Laissons l'erreur factuelle, l'incompréhension, l'apprentissage. Ces dix-huit mois ressassent une double obsession du tuteur : restreindre l'amplitude et la fréquence des déplacements externes, multiplier les ressources locales ou tenter d'en intensifier l'exploitation. Jusqu'aujourd'hui, le pouvoir d'Etat ayant partout survécu au renvoi de son fourrier, ces tendances ont continué de prévaloir, la première comme inscrite dans le cours des choses, la seconde ravivée par l'indépendance nationale. Avec le système de valeurs, la morphologie sociale et quelques solidarités s'en sont trouvées changées. Il importe donc de montrer les principes à l'oeuvre.

Le resserrement des horizons d'abord. Vers 1900, un caravanier des *ilḥayan* exhibait un permis de circuler obtenu à Tombouctou ; quarante ans plus tard, ses moutons et ceux d'autres ressortissants de Taouz sont interdits de pâture dans le territoire de Rissani. Or ce Bureau, j'ai eu l'occasion de le dire, s'était débarrassé la saison précédente d'une quarantaine de tentes à destination des Monts d'Ougarta ou des Dwi Menia. En l'occurrence, un problème s'exportait ; et dans l'Administration voisine encore, comme s'agissant des migrations de travail bientôt durement contingentées. Alors, gestion de la pénurie ? Il semble plutôt que la pyramide des Affaires Indigènes ait calqué ses décisions, pas seulement à l'époque du rōdage, sur la vieille pratique tribale du rapport de force. A l'étage du Cercle, une quarantaine de tentes défendues par le proche Bureau d'Annexe pèsent plus que huit pasteurs, même aisés – puisqu'il s'agit de moutons –, présentés par un Chef de Poste. Retenons cette inversion majeure : le rôle des énergies prédatrices, l'âpre foyer d'expansion, n'est qu'un cul-de-basse-fosse sous la gouverne du Pacificateur. Encore la haute politique allait-elle amputer ce canton à l'ouest, puis l'écorner du bas avant que l'accélération de l'histoire y rogne carrément. L'administration coloniale a peut-être haï le mouvement qui dépasse les lignes, elle ne s'est pas privée de les déplacer.

En février 1941, la stratégie du Résident Général dans la durable dispute des Confins algéro-marocains conduisit à détacher du contrôle de Taouz, pour la rattacher à l'Annexe du Ktawa, toute la région sise à l'ouest d'un arc Hassi Zgilma-Hassi Chaamba, la cuvette avoisinant Zegdou comprise (Trout 1969 : 369-371). La nouvelle limite eut sans tarder ses effets pervers. Dès l'été 1942, Taouz s'en servit contre les Ayt Atta et surtout les Arib du Draa⁽²¹⁾. L'année suivante, les Ayt Khebbach en pâtirent alors que la mouche *debbab*, mortelle pour les chameaux, interdisait les puits de la Daoura⁽²²⁾. Ententes tribales qu'on désagrège, risques écologiques renforcés : affirmatif, le cantonnement mène le nomadisme à sa perte.

Le sort des Confins, c'est la montée des indépendances qui l'a scellé ; autant dire que la France a bâclé son devoir. Une "Guerre des sables" en résulta, qui n'a rien corrigé de la frontière mais en aura durci l'étanchéité. Voici les faits. Le problème de distinguer les zones de contrôle du Protectorat et de l'Algérie au Sahara nord-occidental s'est posé dès les années vingt. De 1934 à 1953, la Résidence avait opposé aux prétentions de l'Administration voisine une "Limite méridionale présumée du Maroc" joignant le coin sud-est de la Province de Tarfaya à l'oued Saoura, 15 km en amont d'Igli. En 1953, le Résident conforma cette belle droite aux inquiétudes de l'heure : la nouvelle limite épousait le rebord de la hamada du Draa jusqu'à Zegdou, visait ensuite Cheffaya, puis grimpait les parallèles jusqu'à Hassi Sobti et Teniet Ariatine avant de rejoindre Figuig (Trout 1969 : 410-417). Vint l'indépendance ; des éléments presque incontrôlés de l'Armée Nationale de Libération harcelaient depuis le Sud marocain les troupes françaises stationnées en Algérie. La République définit alors une tracé plus septentrional, dénommé "limite opérationnelle", lequel prévaut toujours entre l'Algérie socialiste et le Royaume chérifien. Du coude du Draa à la hamada d'Erfoud, cette démarcation suit le front des Kem-Kem (Trout 1969 : 419-420). La moitié du territoire de Taouz n'appartiendrait donc plus au Maroc ! Dans toutes les parties du monde, les nomades savent s'arranger des frontières, il en est même que ces pointillés enrichissent, mais à condition que la région ne soit pas l'enjeu de débats trop vifs. Ce n'est pas le cas ici. D'abord, l'Armée française a effectivement ratissé les Kem-Kem ; le Mahjez comme la hamada du Guir avaient été déclarés zones interdites. Puis la poudre a parlé, en octobre 1963, entre les pays frères⁽²³⁾. Depuis 1975, la route Béchar-Tindouf, qui franchit la Daoura alentour Cheffaya, a valeur stratégique dans le conflit du Sahara. Au total, nombreux doivent être les Ayt Khebbach qui ont désappris les parcours de l'extrême-sud. Dans

(21) Archives Taouz : Chef du Poste, n° 155, à Territoire du Tafilalt, 28 août 1942. Après la soumission des Ayt Khebbach, les nomades chameliers de l'Ouest, Arib surtout, mais aussi Tadjakant, Chaamba, Rgibat, ont exercé une pression grandissante sur les pâturages communs du Mahjez et tenté de remonter la Daoura. Pour l'accès aux marchés du Draa -Rgibat-, le passage des caravanes -Arib-, la maîtrise de la Daoura -Tadjakant-, et bien sûr dans la réciprocité des rezzous, chacun de ces groupes a eu maille à partir, dans le passé, avec les Ayt Khebbach.

(22) Archives Taouz : Chef du Poste, n° 296, à Annexe du Ktawa, 20 juillet 1943.

(23) Les combats les plus importants se déroulèrent sur la hamada du Draa face au Mhammid ; escarmouches à Zegdou, occupé par l'Armée algérienne. Cessez-le-feu début novembre, sous les auspices de l'OUA. Plusieurs traités signés au cours des années 1969 à 1972 ont affirmé depuis le principe d'intangibilité des frontières, mais à ce jour le Parlement marocain ne les a pas ratifiés.

les Kem-Kem cependant, en 1971, l'agent recenseur marocain a compté une cinquantaine de foyers à Tihariyin, près du rebord, et dans Saf-Saf, à mi-pente, douze autres familles. La tribu de Taouz n'aurait donc pas totalement vidé les lieux.

Tandis que le nomadisme, d'abord lui, subissait ces entraves, l'exploitation du sol et du sous-sol était favorisée avec l'espoir d'ainsi résoudre le problème des ressources.

En agriculture, on l'a vu, les Affaires Indigènes ont d'abord voulu suivre les gens sur le terrain des façons extensives ; plus exactement les y dépasser en semant cinq à six fois plus dense. "Chaque chef de famille n'a jeté que cinq kg d'orge au mayder" s'était étonné l'Officier de Taouz fin 1936. En admettant qu'à l'époque les Ayt Khebbach aient pu faire mieux, c'est que la mise, ici, s'ajuste à bien des facteurs. Les uns correspondent au partage égalitaire jusqu'à l'exploit, d'un collectif d'extension variable selon les années ; les autres à l'aléa : au mayder, la semence ou bien se perd ou bien rend cent à deux cents fois. On sème ce qu'il faut pour ne pas trop perdre, assez pour récolter beaucoup. D'un grain peuvent naître 80, 100 tiges ; puis l'épiage est excellent⁽²⁴⁾. La granulométrie très homogène des limons serait cause de ces bons résultats, et aussi le fait qu'on ne les obtient qu'un an sur quatre, lorsque des crues de printemps ont relayé l'inondation d'octobre. Deux systèmes phréatiques, l'un venu du nord, l'autre de l'ouest, s'épanouissent dans un bassin de quelque 13.000 hectares pour le noyer, les bonnes années, sous dix centimètres d'eau. Au centre, c'est le Grand Mayder, ouvert à tous les Ayt Atta. En 1962, 7939 personnes – car on compte en individus présents, vieillards et bébés compris – avaient eu droit chacune à une bande d'environ trente centimètres de large sur quatre à cinq kilomètres de long, perpendiculairement au sens du sous-écoulement⁽²⁵⁾. Mais depuis 1965, un conflit qui porte bien la marque des *imazighn* bloque les ensemencements. Plutôt que de reconnaître aux Noirs un plein droit d'accès, alors qu'ils leur font régulièrement la faveur de les accepter en marge, les Ayt Atta ont préféré vouer le collectif au pâturage. En 1973, les Arib du Ktawa et les Ayt Khebbach y menaient 6.000 dromadaires, ceux qu'ils ne conduisent plus en basse Daoura sans doute. Au nord de la dépression, comme au sud-ouest deux groupes bénéficient d'un collectif propre en sus de leurs droits sur la partie centrale. Au midi il s'agit des Ayt Khebbach, mais le terrain a perdu de son intérêt agricole au fur et à mesure que le flux ouest faisait l'objet, loin en amont, de ponctions plus efficaces.

De 1918 à 1932, le Tafilalt végéta sans eaux superficielles aucunes. Pour affaiblir la dissidence retranchée à Rissani, l'Armée française avait fait sauter le barrage détournant les crues vers la palmeraie. Par la branche naturelle de l'oued, ces eaux profitèrent directement aux terrains qui s'étiraient entre les dunes de l'Erg Chebbi et une hernie du Ziz à hauteur de Merzouga. Jusqu'à deux cents tentes des Ayt Khebbach et des Dwi Menia s'appliquèrent à étendre leurs cultures. C'est à partir de cet embryon, après la restauration des ouvrages du Tafilalt, que le

(24) Communication personnelle de E. Menesson, 17 janvier 1974.

(25) Archives Alnif, et communication personnelle de J. P. Ruhard, hydrogéologue, 18 janvier 1974.

Bureau de Taouz a le mieux contribué à l'intensification du travail de la terre. De rustiques barrages orientèrent les crues résiduelles de Rissani vers la dépression dont le trop-plein, les meilleures années, était canalisé à son tour jusqu'à l'éponge de l'erg ; en 1943, un tel bienfait opéra six mois⁽²⁶⁾. Quatre galeries drainantes restituent à Merzouga les précieux apports, mais c'est tout le front de l'erg, sur une douzaine de kilomètres, qui est favorisé. La plus forte concentration sédentaire de la circonscription de Taouz s'observe là, avec un quart de la population totale en 1971. On est venu des tentes, bien entendu, mais aussi des *qsur* : c'est dire l'attraction du site ; des tensions naquirent à ce propos entre segments lignagers. Le Maroc, on le sait, a mis en oeuvre une politique des grands barrages. L'effet devrait s'en faire sentir ici puisqu'il a été prévu qu'une partie des lâchers de l'ouvrage d'Er-Rachidia atteignent Merzouga, via des canaux modernes, pour irriguer de nouveaux périmètres. Ceux qui ont été aménagés multiplient par dix les superficies traditionnelles mais les lâchers se font attendre et la nappe phréatique a baissé ; l'Office de mise en valeur promet pourtant le double – cela ferait mille hectares. Une réussite plus récente est celle de Remlia, au confluent du Ghéris et du Ziz, déjà en territoire algérien s'il fallait croire les cartes⁽²⁷⁾. Là où l'officier de Taouz, en novembre 1938, regrettait qu'on n'ait pas labouré, la Promotion nationale a financé dans les dernières années soixante le creusement d'un drain et l'aménagement de 250 ha ; dès 1971, on dénombrait 600 sédentaires. Taouz par contre a stagné, souffrant tour à tour du manque d'eau et de l'excès des flots : les barrages rudimentaires propices à Merzouga ont ici, par deux fois, lancé la crue à l'assaut des jardins ; mais il a fallu, aussi, alimenter les gens par citerne. D'autre part, l'ensablement menace : la localisation n'est pas bonne, sous vent d'ouest, en queue d'un segment du lit du Ziz riche en dépôts mobiles. La population que ne retient pas quelque emploi au Bureau tend à gagner des pôles plus favorables.

L'un de ces pôles, et le siège d'une expérience sociale novatrice, fut pendant près de vingt ans, le centre minier de Mfis.

Jadis, les céramistes de Fès s'approvisionnaient en minerai de plomb au Tafilalt. Dans le massif de Taouz, les traces de tranchées d'exploitation sont nombreuses. Un homme aux qualités certaines, l'ingénieur Contamine, se fit guider sur tous les affleurements, en apprécia l'intérêt, reconnut le filon prometteur qui porte son nom, puis obtint du Service des Arts Indigènes de Fès qu'il passe commande aux Ayt Khebbach de trois tonnes mensuelles de galène. La région n'était pas ouverte alors au régime minier normal, mais réservée à l'Etat : on put créer une coopérative indigène. Ainsi protégée, l'activité extractive de la tribu se vit offrir en plus une assistance technique. Avec cinquante ouvriers, Contamine sortit les quatre premières semaines de travail ce que Fès attendait en dix. Six mois

(26) Archives Taouz : Rapport n° 58/Ait, 8 mars 1945.

(27) Carte du Sahara au 1/200 000, feuille NH-30-XIV "Oued Ed-Daoura", dressée en 1965 par l'IGN.

Carte Michelin, Maroc 1/1.000.000, 1970 (7^e éd.) - la frontière n'apparaît plus dans les éditions postérieures à 1975.

plus tard, avec un effectif triple, il obtenait 160 tonnes de galène et couvrait les besoins mensuels français de vanadium, un métal utile aux aciers spéciaux. En 1951, après que la zone de Taouz eut été rattachée au régime ordinaire, une société minière à forte participation de l'Etat orienta les travaux vers la mise en exploitation industrielle. La conjoncture mondiale était alors favorable au plomb. Mfis s'équipa d'une centrale thermique, d'une laverie de 300 tonnes par jour et de nombreux bâtiments dont soixante-dix logements pour le personnel. Cet outil n'a jamais fonctionné qu'au tiers de sa capacité, les réserves de minerai s'étant révélées discontinues. Mais les 2.700 artisans Ayt Khebbach, assistés d'autant "d'employés" Dwi Menia, qui ont livré en 1957 9.900 tonnes de concentré à 65-70 % assuraient du coup 8 % de la production marocaine de plomb celle-ci au neuvième rang dans le monde. Même performance en 1958, mais dans les mois suivants l'exploitation industrielle fut arrêtée (Despujols/Vergerio 1958). Les logements ouvriers, qui avaient abrité 300 célibataires et 40 familles, ne comptèrent bientôt plus que 145 habitants. Après la décennie pionnière, correspondant à une montée en phase, et les années 1951 à 1958 qui furent de grande activité, la décennie ultérieure allait conduire au déclin. Non seulement les gîtes se sont épuisés, plus exactement des limites techniques ont été atteintes eu égard au caractère artisanal de l'extraction, mais le cours du plomb a subi de très fortes baisses. En 1966 d'abord, puis en 1973 avec le choc pétrolier et encore, après le niveau record de 1979, jusqu'en 1983 : mais cela ne concerne pratiquement plus le Tafilalt.

L'activité minière des Ayt Khebbach s'est exercée dans un cadre adapté, le tâcheronnage. L'ont ici caractérisé, d'une part des méthodes traditionnelles n'empruntant à la technique moderne que l'usage des explosifs, voire le dénoyage des puits, d'autre part une organisation du travail laissée à la convenance des propriétaires, enfin l'écoulement du produit par l'intermédiaire d'une coopérative ou centrale d'achat. Dans ces conditions, l'ensemble du groupe a pu tirer profit de son sous-sol ; il serait même arrivé qu'à l'instar des tours d'eau et des rotations de pâturage, un correctif vienne compenser les caprices de la minéralisation. En tout cas les sexes partagèrent le travail, puisqu'après l'éprouvante extraction du minerai, réservée aux hommes, devait intervenir son enrichissement, phase à laquelle les femmes appliquèrent leurs gestes du triage, du criblage et du vannage. Sans que les rétributions aient été bien fortes, il semble que le revenu minier pouvait dépasser les rapports de l'élevage et de l'agriculture ; en fait il s'y ajoutait, ce qui aurait permis de doubler le revenu de quelque 20.000 habitants de Taouz et du Tafilalt (Bataillon/Verlaque 1963).

Sans prétendre connaître tous les faits, encore moins les avoir montrés, il s'agit à présent de dire quelles adaptations structurelles ont affecté le devenir des Ayt Khebbach. J'en vois deux principales, la réorientation de l'espace vécu et une nouvelle morphologie sociale.

D'espace concentrique, irradiant dans toutes les directions à partir du bastion des Kem-Kem, le lieu d'exercice du dynamisme des Ayt Khebbach est passé à un univers clos, presque unidirectionnel, en tous cas aspiré par un centre qui lui est extérieur : la razzia rapportait, les prestations et l'impôt seront dûs.

Corrélativement, ce monde s'est rétréci. L'expansion d'un Etat, l'Etat colonial voisin, a supplanté l'expansion tribale. Le caravanier escortait le sel, les esclaves, denrées lointaines : le berger n'oublie pas les truffes et le mineur gratte sous ses pieds.

Enfin l'espace ouvert, homogène, a été compartimenté, différencié. Par des limites internes, certes, qui lorsqu'elles sont étanches ajoutent au rétrécissement ; mais aussi parce que l'intensification des activités productives tend à spécialiser les terroirs : au mayder asséché ou conflictuel l'élevage, à Merzouga la culture, alentour Taouz le plomb.

Au total, ce qui s'est imposé aux Ayt Khebbach avec le XX^e siècle, c'est la notion de limite. "La zone frontière (marche ou frange pionnière) révèle une société en mouvement, plus ou moins marginale, agressive à l'endroit des êtres et des choses, conquérante souvent, sur la défensive parfois. La ligne frontière exprime la limite en deçà de laquelle un Etat peut exercer souverainement la force coercitive" (Raffestin 1986 : 6).

Soyons maintenant durkheimiens : la morphologie sociale, c'est l'étude de la forme, volume et densité, qu'affectent les sociétés en occupant leur espace.

Il y a quelques raisons de croire que des déplacements de population plus amples que l'exil guerrier ont accompagné la soumission des gens de Taouz. Des familles méridionales avaient probablement glissé chez leurs parents lignagers du nord. Dans les dernières années quarante en tout cas, tandis que les travaux miniers prenaient leur essor, on vit la population des *qsur* Ayt Khebbach du Tafilalt et du Rteb décroître tandis que l'effectif de Taouz augmentait fortement pour l'emporter avant 1960. Sa progression ultérieure semble elle-même avoir dépassé le seul croît naturel. Si des analyses plus détaillées pouvaient confirmer ces observations – mais lesquelles ? – ou si une telle tendance s'est maintenue, cela montrerait que la perception du berceau d'origine retient moins son rétrécissement que les quelques progrès de la mise en valeur. Penserait-on moins en nomade ?

Qu'en est-il de la sédentarisation justement, ou plutôt : des effectifs nomades ? Je ne peux pas accepter, parce que trop fort, le résultat de l'enquête FAO repris par Joly (1951 : 149), ni d'ailleurs le renversement qu'il opère entre *irjdaIm* et *ayt-'amr*. Je récusé aussi les propos de Verlaque : dire que "70 % des gens sont fixés au ksar de Taouz" (Bataillon/Verlaque 1963 : 157), suffit à disqualifier, sur cette question au moins, sa lecture ou la source. Selon moi, avec 430 tentes, les effectifs du nomadisme sont stables en valeur absolue, dans la circonscription de Taouz, depuis près d'un demi-siècle. En valeur relative, cela ne représente plus que 39 % de la population après avoir compté pour la quasi totalité. Des effectifs qui auront fondu davantage, récemment, ce sont ceux de Rissani : 136 tentes en 1952 ; au demeurant, les Ayt Bourk qui pesaient là pour 5/6 on tendu à séparer leur sort de celui des Ayt Khebbach.

Cette dernière remarque introduit à mes yeux une vraie question. Qu'en est-il de l'esprit de corps, de la qualification par les origines et l'histoire, de l'identité même, à l'heure où l'allogène naguère désireux d'insertion devient un client qui s'émancipe ? Comme à l'appréhension des glissements du système de valeurs, il y

faudrait une enquête subtile, durable, patiente, à laquelle ces pages n'auront jamais fait qu'introduire. Ce qui est clair, c'est que le sort des derniers insoumis de l'histoire marocaine ne dépendra plus jamais de leurs seules capacités d'organisation. Par deux fois déjà, au lendemain de l'occupation coloniale puis après vingt ans de grattage du plomb, il a fallu leur fournir une assistance alimentaire. Et cependant, comment croire qu'avaient abdiqué leur fierté, que désespéraient de leur force, les compagnons qui m'ont inlassablement entretenu des exploits de la tribu tandis que nous nous réchauffions, dos au mur, calfeutrés dans nos tissus de laine, les lumineuses matinées d'hiver ? Pour ma part, je ne peux pas m'en tenir à l'image cruelle redoublée d'un calembour sur le nom, que me proposa cet officiel : "les Ayt Khebbach... ils sont bien calmes maintenant : la mine leur a rogné les ongles !" – à comprendre : "Gens-de-griffe", le grattage leur a mis des gants de plomb !

Cl. Lefébure

UA 1061 (CNRS/EHESS) :

"Littérature orale, dialectologie, ethnologie arabo-berbères".

ABREVIATIONS

ADAI Archives de la Direction des Affaires Indigènes de la Résidence Générale de la République Française au Maroc (Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris/Nantes).

AGGA Archives du Gouvernement Général de l'Algérie (Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence).

REFERENCES

- ABES, M. 1917. Monographie d'une tribu berbère, les Aïth Nahir, *Archives berbères* 2 (4) : 337-416.
- BATAILLON, CL./VERLAQUE, Ch. 1963. "Nomadisme et économie moderne", pp. 153-164 in : *Nomades et nomadisme au Sahara*. Paris : UNESCO.
- BERQUE, J. 1962. *Le Maghreb entre deux guerres*. Paris : Le Seuil.
- BLAUDIN DE THE, 1955. *Historique des Compagnies méharistes 1902-1952*. Alger : Imprimerie Officielle.
- CALDERARO, 1904. Les Beni Goumi, *Bulletin de la Société géographique d'Alger et de l'Afrique du Nord* : 307-352.
- CHAMPAULT, F. 1969. *Une Oasis du Sahara nord-occidental, Tabelbala*. Paris : CNRS.
- COURSIMAUULT, Cap. 1917. La "ttatta", *Archives berbères* 2 (3) : 262-264.
- COÿNE, Cap. A. 1881. *Une ghazzia dans le Grand Sahara*. Alger : Jourdan.
- DESPUJOLS, P./VERGERIO, R. 1958. L'exploitation des mines de plomb au Tafilalt, *Mines et géologie* 4 : 26-31 (Rabat, Sous-secrétariat d'Etat à la production industrielle et aux Mines).
- DUNN, R. 1917. *Resistance in the Desert. Moroccan responses to French imperialism 1881-1912*. London/Madison : Groom Helm/University of Wisconsin Press.
- GRANGUILLAUME, G. 1975. Le droit de l'eau dans les foggara du Touat au XVIII^e siècle, *Revue des études islamiques* XLIII (2) : 287-322.
- HART, D. 1981. *Dadda Atta and his forty grandsons. The socio-political organization of the Ait Atta of Southern Morocco*. Wisbech : Menas.
- JOLY, F. 1951. Les Ait Khebbach de Taouz (Maroc sud-oriental), *Travaux de l'Institut de recherches sahariennes* VII : 3-33.
- LEFEBURE, CL. 1977. "Des poissons aux mouflons (*seg iselman ar oudaden*) : vie pastorale et cohésion sociale chez les Ayt Atta du Maroc présaharien" pp. 195-205 in : *L'Elevage en Méditerranée occidentale*. Paris : CNRS.
- 1979. "Accès aux ressources collectives et structure sociale : l'estivage chez les Ayt Atta (Maroc)", pp. 115-126 in : *Equipe Ecologie et anthropologie des sociétés pastorales* (éd.), *Production Pastorale et Société*. Cambridge/Paris : Cambridge UP/Maison des sciences de l'homme.
- LESNE, M. 1959. *Evolution d'un groupement berbère, les Zemmours*. Rabat.
- MARCY, G. 1936. L'alliance par collectation (tada) chez les Berbères du Maroc central, *Revue africaine* LXXIX (2) : 957-973.
- MARTIN, A. G. P. 1923. *Quatre siècles d'histoire marocaine*. Paris : Leroux.
- MEZZINE, L., 1977. Contribution à l'histoire du Tafilalt. Aspects d'histoire économique et sociale du Sud-est marocain aux XVII^e et XVIII^e siècles. Thèse de 3^e cycle (Cl. Cahen), Paris I.
- MONTEIL, V. 1959. *Les officiers*. Paris : Le Seuil (Le Temps qui court 8):

- NOIN, D, 1970. *La Population rurale du Maroc*. Paris : PUF.
- POPULATION RURALE, 1973. *Population rurale d'après le recensement général de 1971 (série E)*. Rabat : Direction de la Statistique.
- RAFFESTIN, Cl, 1986, Eléments pour une théorie de la frontière, *Diogene* 133 :3-21
- REPertoire, 1939. *Répertoire alphabétique des confédérations de Tribus, des Tribus, des Fractions de Tribus et des Agglomérations de la zone française de l'Empire chérifien*. Casablanca : Imprimeries Réunies.
- RESULTATS, 1939. *Résultats statistiques du recensement de la population de la zone française de l'Empire chérifien (8 mars 1936)*. Rabat : Thévenin (Publ. du Service du travail et des questions sociales).
- SPILLMANN, G. 1936. *Les Ait Atta du Sabara et la pacification du Haut Dra*. Rabat : Moncho (Publ. de l'IHEM 29).
- TROUT, F. 1969. *Morocco's Sabaran Frontiers*. Geneva : Droz.
- WESTERMARCK, E. 1914. *Marriage Ceremonies in Morocco*. London : Mc Millan.